



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Paris, le 10 janvier 2020

N°1939

NOTE AUX REDACTIONS

Signature de la charte d'engagements des investisseurs institutionnels en faveur du financement des entreprises technologiques

Lundi 13 janvier – 9 h 45

Bercy

En septembre dernier, sur la base des travaux menés par Philippe Tibi, le président de la République a annoncé la mobilisation d'investisseurs institutionnels en faveur des startups françaises les plus prometteuses, à hauteur de 5 milliards d'euros.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et **Cédric O**, secrétaire d'État chargé du Numérique, recevront à ce titre lundi 13 janvier à Bercy les investisseurs institutionnels afin de concrétiser leurs engagements et de lancer leur mise en œuvre. De nouveaux engagements de leur part seront également annoncés.

Ces aides permettront aux entreprises du numérique de se développer, de conquérir les marchés internationaux et de créer des emplois sur tout le territoire. Pour être à la hauteur de cette révolution numérique, la France doit pouvoir compter parmi les leaders du secteur.

Programme :

9 h 45 Echanges avec des chefs d'entreprise du numérique
Presse accréditée

10 h 15 Réunion avec les investisseurs institutionnels
Huis clos

10 h 45 Interventions de

- **Philippe Tibi**
- **Cédric O**
- **Bruno Le Maire**

Signature de la charte d'engagements des investisseurs institutionnels en faveur du financement des entreprises technologiques

Presse accréditée



Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy :
01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13
Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
presse@numerique.gouv.fr